

Pessière à mélèze *Larici-Piceetum*

850

Identification de l'association

Dans le canton de Vaud, la pessière à mélèze ne se rencontre qu'entre Morcles et la frontière valaisanne, à l'extrémité nord de l'affleurement de gneiss qui s'étend jusqu'à Dorénaz. A cette singularité géologique s'ajoute une singularité climatique, puisque la région comprise entre Lavey et Martigny constitue une zone climatique de transition entre le climat subocéanique des Alpes du Nord et le climat subcontinental du Valais. Dans ce tout petit secteur, cette pessière colonise les stations ensoleillées et relativement sèches de l'étage subalpin (fig.850.1).

L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B8.5).

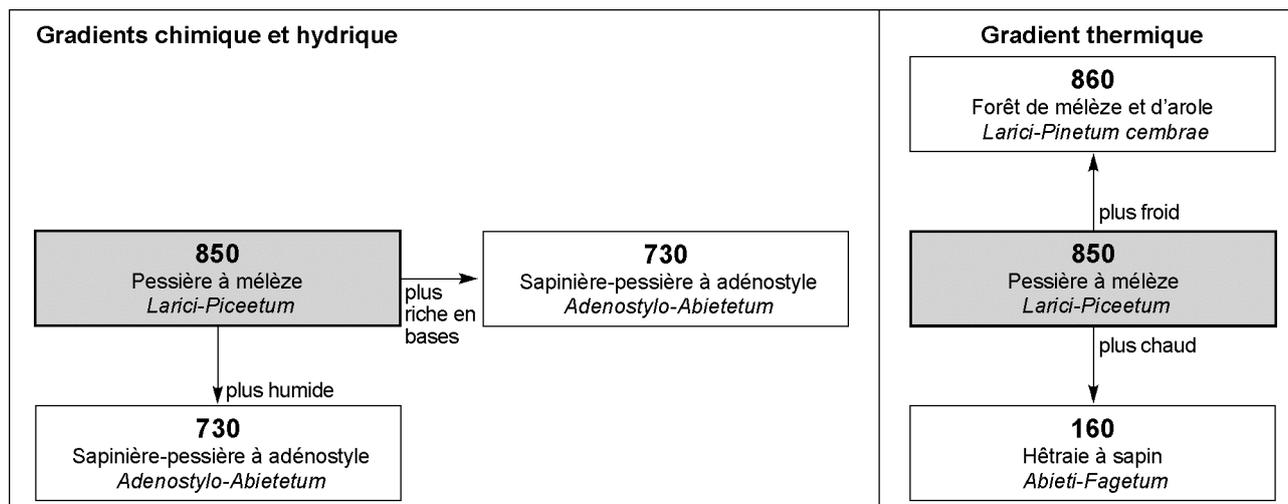


Figure 850.1 Position de la pessière à mélèze par rapport aux associations les plus proches sur les gradients chimique, hydrique et thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la sapinière-pessière à adénostyle **730** (*Adenostylo-Abietetum*), plus hygrophile ou moins acidophile (selon les sous-associations):

- f1 Strate arborescente dominée par l'épicéa mais contenant toujours quelques mélèzes (*Larix decidua*) en mélange.
- f1 Sous-bois constitué surtout d'espèces acidophiles, pauvre en espèces mésophiles (groupe M) et de mégaphorbiée (groupe H4)

Par rapport à la forêt de mélèze et d'arole **860** (*Larici-Pinetum cembrae*), moins thermophile:

- f1 Epicéa (*Picea abies*) dominant dans la strate arborescente.

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

- f1 Espèces acidophiles du moder (groupe A2) plus abondantes que les espèces acidophiles d'humus brut (groupe A3).
- s2 Sol brun acide plutôt sec; couche d'humus brut absente ou peu épaisse.
- Par rapport à la hêtraie à sapin **160** (*Abieti-Fagetum*), plus thermophile:
- f1 Absence du hêtre (*Fagus sylvatica*) et présence naturelle du mélèze (*Larix decidua*).
- s2 Altitude supérieure à 1400 m.

Identification des sous-associations

La pessière à mélèze est subdivisée en deux sous-associations en fonction de l'humidité du sol (fig.850.2), toutes deux illustrées par des relevés typiques (tabl.R8.1), la sous-association mésophile 855 étant la seule suffisamment représentée pour figurer dans le tableau des syntaxons 800 (tabl.S8.1). La revue bibliographique (B8.5) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

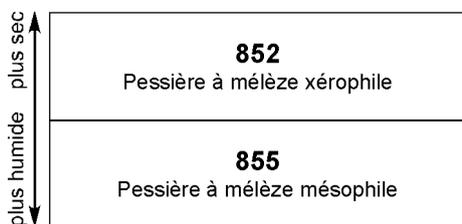


Figure 850.2 Ecogramme des sous-associations de la pessière à mélèze.

Critères d'identification

Sous-association xérophile **852**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces xérophiles (groupe X) $\geq 5\%$.

Sous-association mésophile **855**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces xérophiles (groupe X) $< 1\%$.

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à ce jour dans le canton de Vaud.